



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

PEP

Question écrite n° 27527

Texte de la question

M. Jean-Pierre Kucheida appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la décision du Gouvernement de supprimer le plan épargne populaire (PEP). Il lui rappelle que ce dispositif, lancé au début des années 1990 avait été initialement élaboré dans le but d'améliorer le niveau des retraites de tous les Français, notamment non imposables qui bénéficiaient d'une prime égale à 25 % des versements. Il lui indique que ce coup porté aux petits épargnants favorisera la montée en puissance des fonds de pensions en redirigeant vers les plans d'épargne individuelle retraite (PEIR), aux dépens de la solidarité intergénérationnelle. Il lui signale qu'il existe une disproportion marquante entre les détenteurs de PEIR qui sont à même d'épargner jusqu'à 240 000 euros par an ou de payer 24 000 euros d'impôts sur le revenu et les détenteurs du PEP aux revenus moyens. Ces derniers ne pourront s'orienter vers les PEIR et dans ces conditions, les sommes naguère mises à disposition par l'État pour rémunérer l'épargne populaire serviront à financer les fonds de pensions des plus aisés. A la lumière de ces éléments, il souhaiterait connaître sa position à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Kucheida](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (12^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27527

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 novembre 2003, page 8347